

Atelier 1 de lancement du Groupe de Travail REFF

Compte rendu

25/11/2021

En présence de :

- Christophe Du Castel, AFD
- Jean Albergel, MESRI
- Clément Jouaux, TRANSITIONS
- Nicolas Picard, GIP ECOFOR
- Judicaël Fétiqueau, CST / GRET
- Anaëlle Cado, FFEM
- Valérie Picard, Ferrero
- Mathieu Auger Schwartzberg, AFD
- Ana Maria Velasco, GRET
- Antonin Vergez, IUCN
- Marjolaine Cour, AFD
- Damien Mittempergher, IUCN
- Daphné Menthonnex, Earthworm
- Diana Saldivar, Carrefour
- Grégoire Jacob, Earthworm
- Julien Gonnet, Nitidae
- Laure d'Astorg, Alliance pour la préservation des forêts
- Laure Grégoire, Alliance pour la préservation des forêts
- Louise Noel, Duralim
- Marianne Martial Charpin, TERO
- Marianne Bernard, OFB
- Omar Mouhdi, WWF
- Patricia Lecadre, CEREOPA
- Pauline Roignant, EVEA
- Sarah Prince-Robin, MTE / CGDD
- Stéphanie Njioma, Versions Vertes
- Vanina Nya, Versions Vertes
- Sophie Dirou, WCS
- Boris Patentreger, Envol Vert
- Elie Favrichon, Envol Vert
- Candys Bert, Envol Vert

Introduction

Le 16 novembre 2021 a eu lieu la réunion de lancement du projet Référentiel Empreinte Forêt France. Ce groupe de travail est soutenu par le Comité Scientifique et Technique Forêt (CST-Forêt) de la SNDI et mis en place par Envol Vert. Il se réunira jusqu'à Juin 2022 pour aboutir à un référentiel utilisable par tous pour mesurer l'Empreinte Forêt.

Ce compte-rendu présentera les principaux échanges ainsi que les remarques et questions ayant émergées lors de la réunion. A la suite de ce compte rendu, les membres du groupe de travail ont **une semaine pour faire leurs retours écrits**, notamment sur le choix des thématiques traitées ainsi que sur le mode de validation par consensus des choix méthodologiques (**voir les encadrés surlignés**). Ci-dessous, les principaux points que nous avons pu aborder lors de cette réunion et qui sont résumés dans ce compte rendu :

- Présentation du contexte et de la méthodologie actuelle Empreinte Forêt (**diaporama et méthodologie ajoutés en annexe**).
- Clarification de la méthodologie actuelle de l'Empreinte Forêt (présenté dans le **1.**).
- Propositions sur les thématiques à traiter lors des prochains ateliers (présenté dans le **2.**).
- Discussion des aspects de gouvernance et de représentativité du groupe de travail ainsi que de la validation de la méthodologie (présenté dans le **3.**)

Les prochaines dates du groupe de travail sur le risque déforestation : 14 décembre 2021, 18 janvier 2022 et 15 février 2022. 3 dernières dates seront définies en 2022 centrées sur les calculs de surfaces nécessaires par matière première

1. Clarification de la méthodologie actuelle de l'Empreinte Forêt

Sur la base de la méthodologie envoyée par mail le 10 novembre dernier et présentée en annexe, plusieurs points ont été éclaircis durant la réunion de lancement. Ceux-ci sont décrit ci-dessous :

- Pourquoi pas d'ateliers spécifiques au Cacao ?

Le cacao ne faisait actuellement pas l'objet d'un atelier spécifique sur la surface nécessaire car le sujet des équivalences entre un produit fini et une production de cacao a été déjà traité notamment par les systèmes de certification. Il est par ailleurs possible de s'appuyer sur des groupes de travail déjà existants, notamment celui de l'initiative pour le cacao durable.

Pour clarifier certains points, les ateliers prévus sur le risque déforestation s'intéressent à l'ensemble des matières premières à risque, mais les ateliers spécifiques au calcul de la surface nécessaire se concentreront sur le soja, l'huile de palme et le bois.

Proposition

Le cacao sera traité comme toutes les autres matières premières à risque dans les ateliers risque de déforestation.

A la vue du niveau de priorité donné à cette matière première, il est proposé de traiter également le cacao lors du groupe de travail spécifique sur le palmier à huile sachant que sur le palme également, le niveau de maturité est important.

La surface nécessaire à la production de produits finis contenant du cacao et du palme pourra donc être traitée en parallèle lors d'un même atelier.

- Pourquoi l'avoir nommé Empreinte Forêt et pas Empreinte Déforestation ?

L'outil actuellement développé s'appelle historiquement l'Empreinte Forêt, mais il n'est pas impossible de le renommer si c'est le choix des membres du groupe de travail. Sachant qu'actuellement, l'un des objectifs de la SNDI mentionne clairement le développement d'un outil de mesure de « l'empreinte forêt de la France ».

Proposition

Le nom final de l'outil sera défini lors du prochain atelier. Cet atelier sera centré sur la finalité de l'outil.

- **L'Empreinte Forêt est donc simplement une probabilité de déforestation ? Dans ce cas comment savoir si cette quantité déforeste vraiment ?**

L'Empreinte Forêt est à date un outil permettant d'évaluer l'impact potentiel sur les forêts et les écosystèmes naturels. La priorité de cet outil n'est pas d'avoir une information quantifiée précise le plus souvent impossible à avoir, mais d'être un moyen concret d'agir sur le sujet complexe qu'est la déforestation. Les outils permettant de mesurer la déforestation de façon précise sont le plus souvent associés à un acteur impliqué directement. Dans le cas de l'outil Empreinte Forêt, étant donné l'éloignement de l'impact réel de la chaîne, une part de probabilité est indéniable.

Or, des participants ont fait part de l'importance de finaliser dans le temps ce référentiel et de ne pas ralentir le processus en lui fixant des objectifs inatteignables.

Proposition

Pour le Référentiel Empreinte Forêt France, la finalité de l'outil sera discutée et validée au prochain atelier. Il faudra notamment choisir entre avoir un outil permettant d'informer la déforestation exacte présente dans un produit et une probabilité de déforestation. La notion de réalisabilité et de l'applicabilité de la méthodologie sera centrale.

Ci-dessous, nous répondons aux questions auxquelles nous n'avons pas eu le temps de répondre lors de la réunion :

- **Est-ce que de tels outils (Ref Empreinte forêt) ont été développés par d'autres Etats Européens ? et dans ce cas, possible de s'aligner ? ou d'avoir un temps d'échanges avec ceux qui ont développé une telle méthode.**

Il n'y a pas d'outil équivalent à date. Cependant des éléments méthodologiques ont été développés par différents acteurs et pourront être utilisés. Vous pouvez proposer ces éléments en amont via les réunions bilatérales.

- **Sur quels critères la répartition de la pondération des critères du facteur risque de déforestation a-t-elle été définie ?**

Ces critères ont été discutés et validés dans des premiers groupes de travail lors des premières versions de l'outil. Une forte pondération a été donnée aux critères risque de déforestation liée à l'origine de l'approvisionnement. Cette pondération sera discutée pour le REFF lors du prochain atelier. Vous pouvez proposer des recommandations de pondération en réunions bilatérales ou lors des ateliers.

- **Vous vous basez sur FRA2015 et non FRA2020 pour calculer le risque de déforestation importée. Je me demande donc quelle est la justification derrière ce choix ?**

En date de la dernière version de l'outil, le FRA 2020 n'était pas publié. Nous discuterons ensemble des choix de données lors des prochains ateliers.

- Comment intégrez-vous le critère de durabilité d'une filière ? Quelle prise en compte des engagements des entreprises ? Standards / labels ?

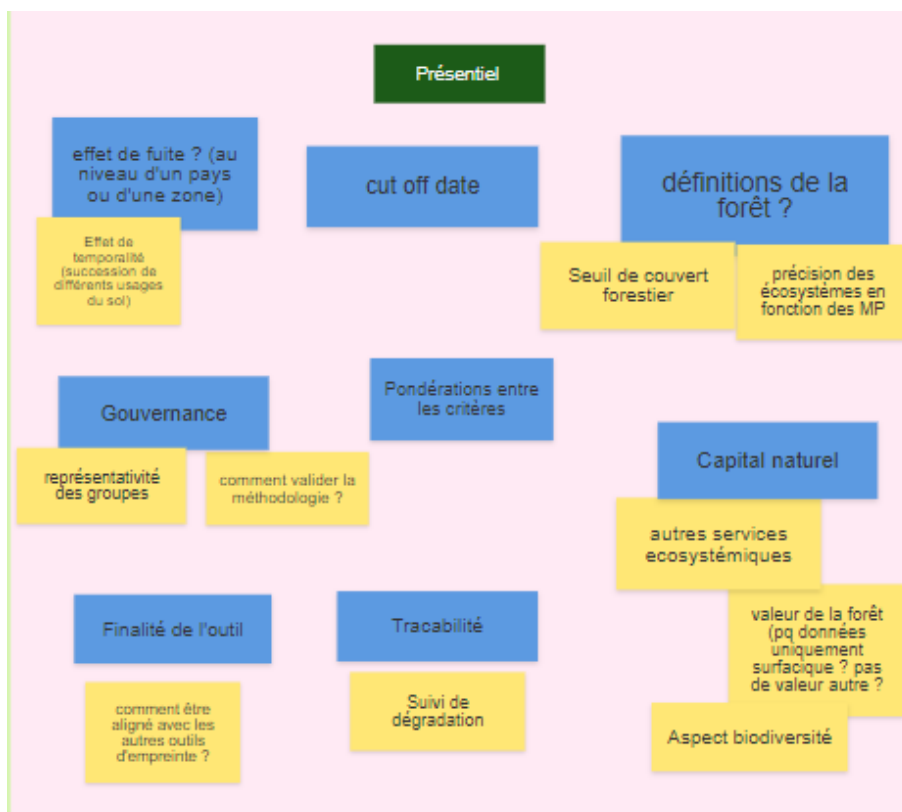
Nous intégrons à date la maturité d'une filière en tenant compte de différents critères comme le nombre d'engagements Zéro Déforestation, la part de certification dite robuste, etc. Les choix des données de base pourront être discuté.

2. Choix des thématiques à aborder dans les futurs Atelier REFF

Après ces premiers échanges, deux groupes ont été formés, un en présentiel et un en distanciel. Dans ces deux groupes, les participants ont été chacun invités à noter les thématiques souhaitant être travaillées en GT. Envol Vert a ensuite invité les participants au sein de leur groupe à proposer leurs thèmes et à échanger entre eux pour pouvoir notamment les rassembler en grandes thématiques. Dans cette partie nous parlerons des points suivants :

- Rappel de l'ensemble des thématiques proposés durant l'atelier
- Proposition des thématiques à traiter en atelier
- Proposition des thématiques à traiter en annexe

a. Thématiques à traiter pour le REFF ayant émergées des participants durant l'atelier



Capture d'écran du premier atelier REFF : Post-it des thèmes à traiter pour le groupe en présentiel.



Capture d'écran du premier atelier REFF : Post-it des thèmes à traiter pour le groupe en distanciel.

Ci-dessous, les activités proposées par les participants apparaissent sous la forme a., b., c.,.... Les thèmes regroupant ces propositions sont regroupés sous la forme 1.,2.3.,...

1. Effet de fuite (au niveau d'un pays ou d'une zone)
 - a. Effet de temporalité (succession de différents usages du sol)
2. Cut-off date
 - a. Etablir une cut-off date référence qui fasse consensus.
 - b. Prise en compte de la déforestation passée, quel horizon ? comment ?
 - c. Définition de la déforestation
3. Pondérations entre les critères
 - a. Engagement 0-déforestation : > Utiliser le volume des entreprises plutôt que leur nombre pour construire la pondération > Utiliser un indicateur de réalisation de ces engagements (car rarement mis en place)
 - b. Prise en compte des engagements zéro déforestation des entreprises
4. Définitions de la forêt et autres écosystèmes inclus
 - a. Bien cadrer le REFF pour inclure la conversion
 - b. Une revue des travaux du CSTF sur les définitions de la déforestation. Voir Policy Brief sur le site CSTF www.cstf.org
 - c. Prise en compte des 3 volets de la déforestation (social, environnemental et économique)

- d. Seuil de couvert forestier
- e. Précision des écosystèmes en fonction des matières premières
5. Comment définir au mieux le risque de déforestation
 - a. Périmètre des pays visés (ex : soja & Brésil, Argentine, Autre ...)
 - b. Télédétection (Intégration de la télédétection pour la robustesse des données et l'information en temps "réel")
6. Traçabilité
 - a. Suivi de dégradation
 - b. MB
7. Capital naturel
 - a. Autres services écosystémiques
 - b. Aspect biodiversité
 - c. Valeur de la forêt (pourquoi utiliser des données uniquement surfaciques et pas d'autres unités de valeur ?)
8. Finalité de l'outil
 - a. Comment être aligné avec les autres outils d'empreinte
 - b. Question de la notation des produits (cohérence avec les rapports ONG & co)
 - c. Affichage environnemental : alignement du référentiel avec les autres applications de notation (Ecoscore & co)
 - d. Traiter sur les "unités" de mesure de l'empreinte (rester sur les points ?, % ?, hiérarchie ?, catégories?)
 - e. Indicateur robuste VS outil de suivi et d'aide à la décision
 - f. Comment mieux intégrer une information dynamique (augmentation du risque ou diminution ?) séparé de l'information statique (surface forêt), pour orienter geste consommateur (je soutiens en achetant, ou j'arrête et change de produit)
 - g. Donner un sens pour consommateur / dynamique
9. Sources
 - a. Sources utilisées (beaucoup de méthodologie, très peu transparentes)
 - b. Base de données produits pour faire le calcul (nécessite de consulter les entreprises)
10. Surface nécessaire
 - a. Allocation massique vs. économique
 - b. Allocation sur la donnée de base (exemple du soja ou X3 des surfaces réelles si allocation demande)
 - c. Calcul du rendement moyen : cela est-il relativisé par pays, région, denrée... ?
11. Certification
 - a. Attribuer aux certifications leur juste impact
 - b. Quels critères pour évaluer et « hiérarchiser » les certifications / labels
 - c. Prise en compte des labels / standards
 - d. Pondération des critères
 - e. Définition de la robustesse des certifications
 - f. Mass balance VS ségrégué
 - g. Vérifier le lien entre la certification et la non déforestation (Des informations montrent que le bio et l'équitable pourraient augmenter la déforestation. 2. Certains labels n'ont pas de moyens de vérification de la déforestation...)
12. Périmètre des matières premières
 - a. Préciser comment caractériser une matière première comme un vecteur de déforestation
13. Importations indirectes
 - a. Comment intégrer les flux directs et indirects (via pays frontalier)

14. Structuration projet / partenaires

- a. Est ce qu'il y a des démarches identiques en Europe ? si oui, possible de comprendre leur méthodologie et de "s'aligner" ou s'en inspirer
- b. Structuration d'une méthodologie de développement de la méthodologie (s'assurer de la présence de tous les participants nécessaires)

15. Autres critères

- a. Comment le niveau de corruption est pris en compte quand on estime les engagements des pays ?
- b. L'analyse de la robustesse des normes dans le pays consommateur

b. Proposition des thématiques à traiter dans les futurs ateliers

En fin de réunion, les thèmes et thématiques ressortis par chaque groupe ont été mis en commun. Ensemble nous avons pris la décision que les des thématiques à traiter en GT seront celles exprimées en commun dans les deux groupes ainsi que celles ayant fait consensus. Au vu de ce qui a été dit, Envol Vert propose de traiter les thématiques suivantes dans les futurs ateliers :

- 2. Cut-off date ;
- 3. Pondérations entre les critères ;
- 4. Définitions de la forêt ;
- 5. Comment définir au mieux le risque de déforestation ? ;
- 8. Finalité de l'outil ;
- 11. Certifications ;

Ainsi, Envol Vert propose de traiter ces thématiques par ordre suivant :

- Atelier 2 : 14 décembre :
Finalité de l'outil et pondérations entre les critères
- Atelier 3 : le 18 janvier :
Définitions de la forêt et cut-off date
- Atelier 4 : le 15 février
Certifications et comment définir le risque de déforestation ?

c. Proposition de prochaines étapes pour les thématiques non sélectionnées

Pour rappel il s'agit des problématiques suivantes :

1. Effet de fuite (au niveau d'un pays ou d'une zone) ;
6. Traçabilité ;
7. Capital naturel ;
9. Sources ;
10. Surface nécessaire ;
12. Périmètre des matières premières ;
13. Importations indirectes ;
14. Structuration projet / partenaires ;
15. Autres critères.

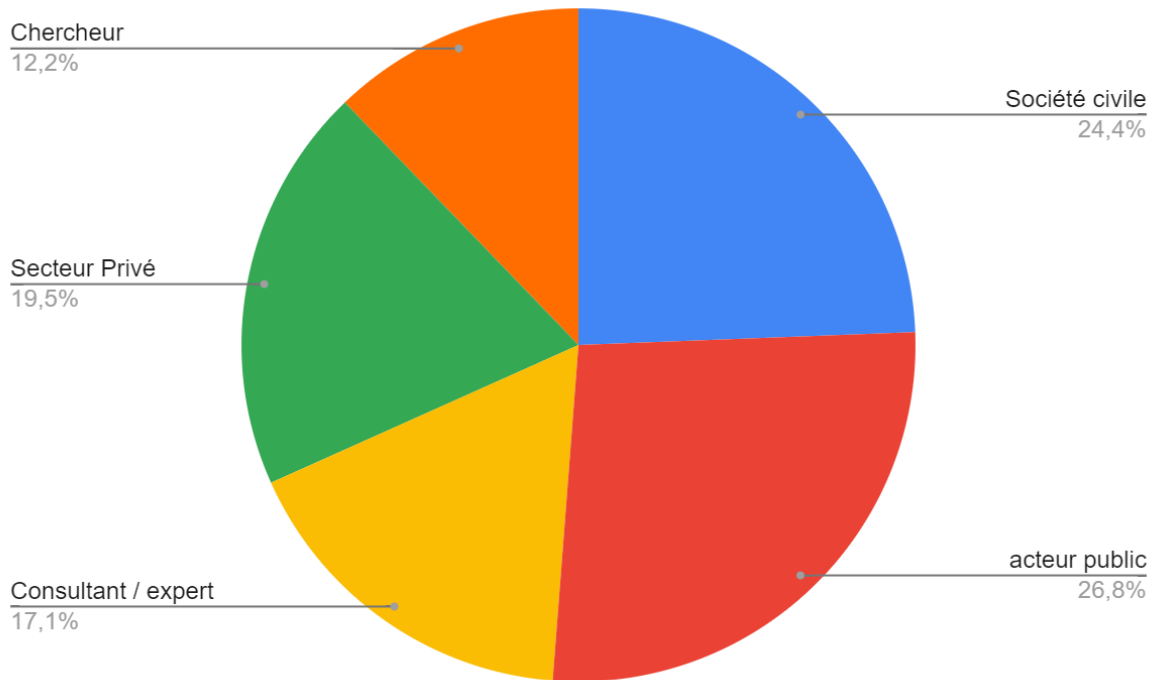
Comme Envol Vert l'a évoqué lors de la première réunion, les thématiques non traitées en ateliers du groupe de travail seront :

- traitées de manière sous-jacente à une autre thématique dans les prochains ateliers (exemple Traçabilité > Certification) ;
- traitées dans les ateliers en lien avec les surfaces nécessaires ou ;
- traitées directement par Envol vert qui proposera des recommandations présentées en annexe des versions intermédiaires de la nouvelle méthodologie REFF afin que vous puissiez faire vos retours.

3. Méthodologie de travail et représentativité

a. La représentativité des groupes de travail

Afin de représenter équitablement les points de vue des différentes typologies d'organisations et acteurs présents dans ce groupe de travail, celui-ci doit être le plus équitable possible. A la demande des participants de cette première réunion, vous trouverez ci-dessous la représentativité des principaux groupes inscrits au GT (acteurs publics, chercheurs, consultants/experts, sociétés civiles, secteurs privés).



Graphique de représentativité des principaux groupes inscrits aux ateliers.

Suite à cette réunion, le CSTf a reçu la liste des invités et s'est chargé de relancer les typologies d'acteurs manquants pour se diriger vers une équité dans la représentativité.

b. La méthodologie de travail en atelier

Pour ce qui est de la méthodologie de travail, Envol Vert propose de mener les ateliers comme suit :

- 20 minutes d'introduction sur les enjeux de chaque problématique traitée
- 40 minutes d'atelier où **chaque groupe (1 en distanciel et 1 en présentiel, à voir en fonction des présents) traitera une thématique différente par atelier (ce qui fait deux thématiques traitées par atelier).**
- 20 minutes de mise en commun par groupe
- 20 minutes de conclusions et prochaines étapes

Chaque atelier traitera deux thématiques => 1 thématique par groupe

c. La méthodologie de travail pour les thématiques annexes

Si à la fin des ateliers prévus pour traiter la partie risque déforestation, les thématiques annexes n'ont pas été traitées en sous thèmes des thématiques travaillées en atelier (comme expliqué dans la partie 2. c.), Envol Vert proposera dans le dernier compte rendu de



l'atelier risque de déforestation des scénarios et propositions d'améliorations auquel vous pourrez faire des retours et prendre une décision par consensus de la même façon que pour les thématiques traitées en atelier.

d. La méthodologie de validation des décisions

Après proposition de méthode de validation de la méthodologie aux participants, les décisions seront prises par consensus. Le consensus signifie ne pas avoir d'objections par oral ou par écrit d'un participant. Les objections ne sont ni des préférences ni des avis. La formulation d'une objection fait référence à quelque chose qui n'est pas juste ou alors se réfère à une décision qui met en danger la mise en œuvre du REFF.

Après l'atelier, Envol Vert enverra un compte rendu présentant les décisions prises par consensus et/ou les points encore bloquants.

Les participants auront alors une semaine pour faire éventuellement leurs retours.

Pour les points bloquants en atelier ou par mail, Envol Vert exposera dans le compte rendu, les différents scénarios et recommandations sur la base des retours en atelier et proposera une version 1 de la méthodologie qui sera validé par échanges mails.

Les participants auront alors une semaine pour faire des retours sur les propositions du CR, si aucun retour n'est fait alors Envol Vert proposera une recommandation finale proposée au CST-F.